

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifce Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 8 mai 2013

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le protocole d'entente récemment conclu avec la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) a été ratifié par ses membres. Nous devons maintenant procéder aux changements nécessaires au niveau du conseil scolaire. Nous comptons pour cela sur votre soutien et votre collaboration.

Le gouvernement et la FEESO ont accompli des progrès considérables pour rétablir leur relation en adoptant une approche collaborative qui réaffirme l'engagement de tout un chacun à l'égard de l'excellence dans nos écoles au profit des élèves de l'Ontario. Ces avancées ont aussi permis au personnel enseignant, au personnel de soutien et aux élèves de retrouver avec plaisir leurs activités parascolaires. Je tiens à exprimer mon appréciation de l'aide que les conseils scolaires ont fournie lors des discussions menant au protocole d'entente.

Nous sommes conscients qu'il nous faut encore déployer des efforts pour restaurer les relations au sein du secteur. Notre gouvernement respecte les conseils scolaires en tant qu'employeurs et leur est profondément reconnaissant pour leur collaboration durant la récente période difficile.

Au cours des semaines passées, nous avons discuté des prochaines étapes avec des représentants syndicaux, des conseils et des conseillers scolaires. Ces conversations ont été constructives et sont de bon augure pour les prochaines discussions sur l'avenir des négociations collectives dans le secteur.

Il est temps de continuer sur notre lancée en mettant en œuvre le protocole d'entente. La première étape est l'intégration des points convenus à l'échelle provinciale aux conventions collectives locales. Nous prévoyons aussi une période de négociation locale des autres questions d'intérêt local pour le conseil scolaire et le syndicat.

Le protocole d'entente renferme des ajustements qui conviennent pour assurer équité et cohérence dans des domaines comme les jours non rémunérés, les crédits de congé de maladie, la reconnaissance de la présence et le congé de maternité. L'intégration des points provinciaux dans les conventions locales ne doit pas attendre l'achèvement des négociations locales des questions non provinciales, qui devraient avoir lieu séparément.

.../2

Nous nous attendons à ce que les conseils scolaires soient généralement en mesure de mettre en œuvre le protocole d'entente en respectant leurs enveloppes de financement actuelles. Le Ministère a toutefois l'intention d'épauler les conseils scolaires tout au long de ce processus, et le suivra de près. Les détails sur les implications du protocole d'entente sont fournis dans la note de service 2013:B9, qui est affichée sur le site Web du Ministère.

Plusieurs d'entre vous m'ont parlé de la question des pratiques d'embauche dans les conseils scolaires de l'Ontario. Comme vous le savez, l'un des points abordés dans le protocole d'entente concerne un comité au sujet du Règlement de l'Ontario 274/12, portant sur les pratiques d'embauche de personnel enseignant. Ce comité se réunira afin d'établir des pratiques d'embauche acceptables pour les parties au palier secondaire des conseils scolaires publics de langue anglaise, en vue de leur mise en œuvre d'ici septembre 2013. Le gouvernement s'intéresse à toute recommandation conjointe qui permette d'offrir le meilleur programme possible aux élèves.

Nous avons hâte de travailler avec les conseils scolaires à la mise en œuvre du protocole d'entente. Leur participation positive à cette mise en œuvre apportera une contribution cruciale au retour du secteur à des relations de travail plus productives et collaboratives.

Nous avons maintenant la possibilité de poursuivre les progrès que nous avons réalisés, et j'attends avec intérêt les nouvelles discussions sur la structure future des négociations collectives. Tout le monde s'accorde à dire qu'il nous faut une nouvelle approche. Le moment est venu de parler de la façon de mieux faire en allant de l'avant.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Liz Sandals

c. c. George Zegarac, sous-ministre

Directions de l'éducation

Directions générales, associations des conseillères et conseillers scolaires

Président, FEESO

Secrétaire général, FEESO